

Syndic

Définition : Cadre d'un ordre professionnel, désigné par celui-ci, dont le rôle est de recevoir les plaintes des membres et du public, de mener enquête et, le cas échéant, de soumettre les plaintes au comité de discipline de l'ordre.

Contexte : Le conférencier Georges Legault, s'adressant au public du colloque : *Vous les **syndics** ici, si je loge une plainte d'un manque à la déontologie parce qu'il [un professionnel] n'a pas de sourire, vous allez faire quoi ? Vous allez rire !*

Votre phrase : _____
